

N/REF : 22/05/2026 16H02 C:263469 I:34975

V/Appel du Vendredi 22/05/2026 a 16H02

CITYA AUDRAS & DELAUNOIS
Berriat
53 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 50 BUISSONIEES
50 RUE DES BUISSONNEES
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 26 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 52 BUISSONNEES - LOGEMENT DE MME GEOFFROY AU 1ER ETAGE -

MOTIF : CONTACT M CHAFFAL - TEL.*06 07870462* AU BESOIN

Donneur d'ordre : MME C. CARELLA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/05/2026 A 19H00 : PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT DE L'OCCUPANTE QUI N'A PAS REPONDU A NOTRE PERSONNEL.
REPLI.

LE 23/05 A 08H15 :
RETOUR SUR PLACE.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE.
CURAGE ET NETTOYAGE DU RESEAU, L'EAU S'ECOULE LENTEMENT.
RISQUE PROBABLE DE RECIDIVE.
NETTOYAGE ET ASSECHEMENT DES COMMUNS A LA RACLETTE.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 26/05/26 a 08H58 MME C. CARELLA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 23/05	2	174,79	393,27
1,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual.Cur.+17h/20h-Sa 7/12h	2	34,38	34,38
1,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 23/05	2	68,75	68,75
1,00	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	2	87,40	87,40
TOTAL H.T.				583,80
T.V.A. a 10,00%				58,38
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>642,18</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN